



Politique d'intégrité en milieu scolaire

Philosophie:

L'IB et l'école secondaire publique Mille-Îles s'attendent à ce que tous les élèves se comportent et apprennent de manière éthique. Nous nous engageons à promouvoir, renforcer et reconnaître activement les comportements positifs et appropriés tels que la communication efficace, l'ouverture d'esprit, l'altruisme, l'intégrité et l'engagement.

Un travail authentique

Un travail authentique est un travail basé sur les idées originales du candidat. Lorsque les idées ou le travail d'une autre personne sont présentés dans le travail d'un candidat, que ce soit sous la forme d'une citation directe ou d'une paraphrase, la ou les sources de ces idées ou de ce travail doivent toutes être citées de manière appropriée.

Les règles s'appliquent à tous les travaux faits dans le cadre des deux années du diplôme, soit les examens de mai, les travaux évalués à l'externe par l'IB, les travaux évalués à l'interne par l'enseignant(e) et modérés par l'IB, les travaux formatifs pour l'IB qui sont évalués de façon sommative pour le bulletin scolaire et aussi les travaux sommatifs évalués à partir d'une grille du ministère de l'éducation Ontario (MÉO).

La fraude:

Le Règlement général de l'IB définit la fraude comme un comportement procurant ou susceptible de procurer un avantage déloyal au candidat ou à tout autre candidat dans une ou plusieurs des composantes de l'évaluation. La fraude inclut les éléments suivants :

- Le plagiat : le candidat présente les idées ou le travail d'une autre personne comme siens;
- La collusion : un candidat contribue à une fraude en autorisant qu'un autre candidat copie son travail ou le présente comme sien pour l'évaluation;
- La reproduction d'un travail : un candidat présente un même travail pour différentes composantes de l'évaluation et/ou différentes exigences requises pour l'obtention du diplôme;
- Tout autre comportement procurant un avantage déloyal à un candidat ou affectant les résultats d'un autre candidat (par exemple, introduction de matériel non autorisé dans une salle d'examen, mauvaise conduite lors d'un examen, falsification d'un dossier CAS [créativité, activité, service]).





Un élève ne devrait pas:

- copier le travail d'un autre
- regarder le travail d'un autre et copier ses réponses
- reprendre les paroles de quelqu'un et les présenter comme les siennes sans accorder le mérite à...(à compléter)
- copier directement d'une source imprimée pour présenter le travail comme sien
- copier directement de l'Internet (copier-coller) pour présenter le travail d'un autre comme sien
- utiliser un service de traduction en ligne ou tout logiciel de traduction afin de traduire instantanément du texte et s'attribuer le mérite du travail
- faire faire le travail par quelqu'un

Comment puis-je éviter la fraude?

- En utilisant, lorsque c'est approprié, la paraphrase (en utilisant son propre style d'écriture), le résumé (en respectant l'ordre des idées présentées dans le texte) et la citation directe (recopie le texte mais en utilisant les guillemets - moins de 10% du texte).
- En citant les sources (sites web, revues, livres, etc.) utilisées dans le corps du travail et dans la liste des oeuvres citées à la fin du document tout en respectant le format proposé dans le guide des travaux écrits de l'école.
- En indiquant la provenance de tout emprunt incluant: toutes les idées, les concepts, les théories, les graphiques, les images, etc.
- En utilisant les logiciels disponibles (p.ex. Turn It In) afin de vérifier la validité de ton travail et le pourcentage de citations incluses dans le travail.
- En étant organisé et gérant bien ton temps afin de remettre un travail qui répond à tous les critères demandés .
- En notant immédiatement où tu trouves tes informations lors de la recherche. Par exemple, note le URL et la date des pages web que tu consultes.

Sanctions

Les sanctions vont tenir compte des « quatre facteurs suivants : (1) l'année d'études de l'élève, (2) le niveau de maturité de l'élève, (3) le nombre et la fréquence des incidents, et (4) les circonstances particulières de l'élève. » (Faire croître le succès).





Bien que le programme du PEI soit considéré comme étant une période d'apprentissage et de développement, dans le cas où l'élève ne respecte pas les pratiques ci-dessus, voici les étapes suivies:

- Si l'élève ne fait pas preuve d'intégrité lors d'un travail sommatif pour le cours, il devra rencontrer l'enseignant(e). L'enseignant(e) lui rappellera les stratégies pour éviter la fraude. De plus, l'élève devra recommencer soit le travail ou une partie du travail selon le jugement professionnel de l'enseignant(e). Le plan de rattrapage sera communiqué aux parents. Une note de «I», qui «indique que l'enseignante ou l'enseignant ne dispose pas de données suffisantes pour déterminer la cote ou la note» (Faire croître le succès), sera accordée jusqu'à la remise du nouveau travail.
- Si l'élève récidive, il y aura une rencontre formelle avec l'élève, l'enseignant(e), le(s) parent(s) et la direction. De plus, l'élève devra recommencer soit le travail ou une partie du travail selon le jugement professionnel de l'enseignant(e). Une note de «I», qui «indique que l'enseignante ou l'enseignant ne dispose pas de données suffisantes pour déterminer la cote ou la note» (Faire croître le succès), sera accordée jusqu'à la remise du nouveau travail.
- L'élève pourrait perdre le privilège de participer aux examens l'IB.
- Si l'élève décide d'envoyer à l'IB un travail dont le plagiat n'aurait pas été détecté par l'enseignant ou encore le site Turnitin.com, il réalise qu'il se peut qu'il n'obtienne pas son certificat du PEI car si l'IB détecte le plagiat, elle fera une enquête et peut prendre la décision de ne pas remettre de certificat à cet élève.

Engagement de l'élève

- Il est important que l'élève soit présent(e) à tous ses cours; des absences volontaires ne sont pas acceptables et pourraient avoir des réprimandes. Toutefois, si l'élève doit s'absenter pour une certaine période, il doit informer ses enseignant(e)s et s'assurer de récupérer le travail.
- Il faut respecter les dates d'échéance prescrites pour la remise des devoirs et des travaux.
- L'élève doit se présenter aux évaluations sommatives; si l'élève doit s'absenter, il faut qu'il y ait une motivation valable donnée par les parents.
- L'élève doit être présent(e) à l'examen final; s'il doit s'absenter, un billet médical sera requis pour justifier son absence.

L'intégrité académique est au cœur de la rigueur intellectuelle. Tout au long de sa scolarité à Mille-Îles, l'élève prend conscience de ses choix pour devenir un individu équilibré au niveau intellectuel, physique et affectif.





Je _____ m'engage donc à suivre les pratiques énoncées ci-haut et à respecter le critère de l'intégrité se trouvant dans le profil de l'apprenant de l'IB et à me conformer à la définition du travail authentique mentionnée ci-dessus.

Date : _____ Signature de l'élève :

Nom du parent ou tuteur ou tutrice : _____

Signature du parent ou du tuteur ou tutrice : _____

Cette politique a été conçue en consultant et en incorporant les informations publiées sur les sites web des écoles l'ESC Sainte-Famille, l'ESP Héritage, l'ESP Omer Deslauriers, pamojaeducation.com et la politique en évaluation de l'Ontario: Faire croître le succès.

